

VILLERS SAINT PAUL



Informations

Horaires d'été

Du 11 juillet au 28 août

la Mairie sera ouverte

Lundi, mercredi et vendredi de 13h30-17h. Mardi et jeudi de 9h-12h et 13h30-17h.

Elle sera fermée le 14 juillet et le 15 août.

La bibliothèque Colette sera ouverte de 10h à 14h les samedis du 4 juin au 30 juillet puis les 20 et 27 août.

Le Centre de loisirs ouvrira du **6 juillet au 31 août**.

Il sera fermé les 14 et 15 juillet et le 15 août.

Fermeture

La Maison des Lutins

La crèche familiale sera fermée du 1^{er} au 19 août et *La crèche collective* du 1^{er} au 26 août.

La bibliothèque Colette et le **Service culturel** seront fermés du 2 au 13 août.

Le Trait d'union du 8 au 26 août.

Supplément au Bulletin municipal

Juin 2016

Directeur de la Publication
Gérard Weyn

Mairie de Villers-Saint-Paul
03 44 74 48 40
<http://www.villers-saint-paul.fr>

Le Carnaval des écoles

Vendredi 10 juin

Sur le thème « Les animaux »

Départ des cortèges à 14h. Arrivée au stade Pétenot vers 15h30. Après le défilé dans le stade, un goûter pour les enfants et un lâcher de ballons seront organisés.

Merci à tout le personnel enseignant, au personnel communal ainsi qu'aux parents qui se rendront disponibles.

Fête de la ville

Samedi 18 juin 2016 de 14h à 18h30
au parc de la Brèche

Le «Trait d'Union», les associations villersois, les écoles et les services de la ville vous proposent diverses animations : Sport, culture, jeux de société...

Restauration et train touristique seront à votre disposition.

Opération tranquillité vacances

Bénéficiez de conseils de sécurité et d'une surveillance de votre habitation pendant votre absence.

Opération gratuite.

Fiches à retirer à la Police Municipale ou à télécharger sur le site de la ville : *Accès direct-En téléchargement-Police municipale*
Police Municipale. 26, rue Belle Visée - 03 44 74 48 48

Commémoration

La cérémonie de commémoration de *la journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine* aura lieu le 8 juin à 17h

Celle de l'*Appel du 18 juin 1940* aura lieu le 18 juin à 11h sur le parvis de la Mairie, place François Mitterrand.

Les ateliers de l'Espace numérique de la bibliothèque

Samedi 11 juin de 10h30 à 11h30

Environnement Windows - Tout public

*Présentation de l'environnement Windows -
Gestion des fenêtres - Lancement d'un programme
- Présentation des dossiers - Recherche et sélection
de fichiers et dossiers - Utilisation de l'explorateur
- Création de raccourci - Personnalisation de
l'environnement - Sauvegarde - restauration -
Maintenance du système - Antivirus.*

Samedi 25 juin de 10h30 à 11h30

Boîtes mail - Tout public

*Connaître le clavier et maniement de la souris-
Découvrir le logiciel- Paramétrer son adresse de
messagerie - Gérer ses contacts - Envoyer/recevoir
un mail - Répondre à une personne, à un groupe
de personnes - Transférer un message - Ajouter une
pièce jointe, une photo, un document, une vidéo,
etc...*

Renseignements et réservation au 03 44 71 10 72. Coût par atelier 2,05€.

CAEM villersois

Les inscriptions
au C.A.E.M Villersois
pour la rentrée 2016/2017
auront lieu du

Du 1^{er} au 15 juin

au Service culturel (26 boulevard République)

Mardi, mercredi de 15h à 17h

Vendredi de 15h à 18h30

Renseignements : 03 44 74 04 92
serviceculturel@villers-saint-paul.fr

Annuaire de la ville

Si vous souhaitez faire référencer votre
association, votre entreprise, votre commerce,
modifier les informations déjà répertoriées ou ne
plus apparaître dans cette publication,
contactez le Service communication.

Les renseignements sont à retourner pour le 17
juin, dernier délai. Au delà de cette date, la ville
ne garantira pas la publication des informations.

Service communication. 03 44 74 48 68.
communication@villers-saint-paul.fr

Inscriptions scolaires

Inscriptions des enfants nés en 2013 et pré-inscriptions des enfants nés en 2014 (entre le 1^{er} janvier et 31 août 2014). Les inscriptions seront validées dans la mesure des places disponibles.

Documents indispensables : carnet de santé, livret de famille, justificatif de domicile.

Selon les cas, d'autres documents peuvent vous être demandés

▼ PÉRISCOLAIRE ▼ RESTAURATION SCOLAIRE ▼ CENTRE DE LOISIRS DES MERCREDIS

Afin d'organiser au mieux la prochaine rentrée scolaire, il est impératif que les démarches soient effectuées

jusqu'au 2 juillet 2016.

Pour l'inscription

- Livret de famille • Carnet de santé
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Justificatif d'emploi.

Pièces à fournir

Pour le calcul du quotient

- Avis d'imposition 2015 sur revenus 2014
- Dernière quittance de loyer ou échéancier immobilier
- Attestation de paiement CAF de moins de 3 mois.

Les quotients déjà calculés en 2016 sont valables jusqu'au 31/12/2016

Les inscriptions ont lieu au Service enfance de la Mairie. **Renseignements : 03 44 74 48 47**

**La municipalité offre aux élèves qui quittent l'école primaire une calculatrice.
La cérémonie aura lieu le 30 juin 2016 à la salle Georges Brassens à 18h30.**

Trait d'union

Visite à la ferme

Mercredi 15 juin

Visite de la ferme *L'arbre à poule*.

Limitée à 20 personnes. Inscriptions au Trait d'union le samedi 11 juin de 9h à 11h.

3€ pour les adultes et 1,50€ pour les enfants à partir de 4 ans et jusque 12 ans.

Gratuit pour les moins de 4 ans.

Atelier cuisine

Le Trait d'union organise un atelier cuisine parents /enfants. 2 euros.

Vendredi 24 juin de 17h30 à 20h

Renseignements : 03 44 66 32 55
espaceierreperret@villers-saint-paul.fr

Les Villersois peuvent se présenter au concours Départemental des villes et villages fleuris 2016, à concurrence de deux candidats par catégories citées ci-dessous soit un total de 6 candidats.

- *«Jardin fleuri ou cour fleurie visible de la rue»,*
- *«Façade fleurie visible de la rue» (fenêtres, balcons, murs, clôtures),*
- *«Fleurissement en habitations collectives».*

Quatre candidats peuvent également concourir dans la catégorie :

Réalisation florale «Fermes Fleuries».

Chaque candidat, devra se présenter aux Services Techniques rue Arthur Dutilleul, au plus tard le mercredi 8 juin 2016, afin de compléter le dossier de participation.

Cet été, ça bouge au Centre de loisirs

Une équipe dynamique et compétente propose à vos enfants de 3 à 15 ans du mercredi 6 juillet au mercredi 31 août 2016

des activités manuelles, cuisine, piscine, mini camps... dans une ambiance et un cadre convivial.

Inscription obligatoire (3-15 ans) et réservation (3-11 ans) auprès du Service enfance de la Mairie pour les enfants qui ne sont pas venus au centre de loisirs durant l'année scolaire 2015/2016

à compter du **samedi 30 mai 2016** ou par mail :

alsh.peri@villers-saint-paul.fr ou enfance@villers-saint-paul.fr.

Les réservations, modifications ou annulations doivent être effectuées 15 jours avant la ou les semaines que vous sollicitez. Vous pouvez réserver 1,2,3,4 semaines... Toute semaine réservée sera facturée.

En cas de réservation hors délais (soumise à dérogation) votre tarif sera multiplié par 3.

Réseau Écoute Information Jeunesse

NOUVEAU

Vous avez entre 16 et 25 ans. Le Réseau Écoute Information Jeunesse (REIJ) vous accueille anonymement et gratuitement pour vous aider à trouver des informations sur les sujets qui vous concernent ou vous intéressent.

Vous serez reçu personnellement par un animateur jeunesse qui cherchera avec vous les réponses à vos questions, qu'il s'agisse de scolarité, de formation, d'insertion professionnelle, de logement, de loisirs, ou encore de monter un projet pour lequel vous cherchez des aides...

RÉSEAU ÉCOUTE INFORMATION JEUNESSE

Ouvert à tous sans rendez-vous à l'espace Pierre Perret

2, cavée des renards 60870. Villers-Saint-Paul - 03 44 66 32 55

Horaires d'accueil en dehors des vacances scolaires :

• Lundi : 14h-16h • Mercredi : 10h-12h / 14h-18h • Samedi : 14h - 18h

Maison du tourisme

*Comprendre l'art roman et gothique
en l'église de Villers-Saint-Paul*

Mercredi 3 août À 14h

Une visite de 1h30, axée sur les techniques de l'art roman et gothique, aidera à comprendre le langage particulier des bâtisseurs d'églises.

Réservation conseillée. Rendez-vous sur le parvis de l'église, rue Jules Uhry. Adulte : 5€, 2€ pour les 12-18 ans et demandeurs d'emploi, gratuit pour les moins de 12 ans.

*Maison du Tourisme : 03 44 55 16 07.
41 Place du G^{nl} de Gaulle, 60100 Creil*

Euro 2016

A partir du 10 juin, tous les matchs de l'équipe de France ainsi que les demi-finales et la finale seront diffusés à la salle de spectacles du complexe Henri Salvador.

Le CCAS vous propose

ANIMATION ACTIGYM

Les lundis de 14h à 15h

En partenariat avec la CARSAT, le C.C.A.S. propose une animation de gymnastique douce. Le tarif pour la session sera inférieur à 20 euros.

Vous devrez fournir un certificat médical.

Planning des cours : Test : lundi 12 septembre.

Cours : lundi 19, 26 septembre, lundi 3, 10, 17 octobre, lundi 7, 14, 21, 28 novembre, lundi 5 décembre 2016. Test : le 12 décembre 2016

ATELIER MEMOIRE

Les mardis de 14h à 15h30

Tarif pour la session de 5 à 15 euros en fonction des revenus.

Planning des cours : mardi 4, 11, 18 octobre, mardi 8, 15, 22, 29 novembre, mardi 6 et 13 décembre 2016.

Pour l'animation Actigym et l'atelier mémoire, les pré-inscriptions sont obligatoires au C.C.A.S. avant le 15 août et une réunion collective aura lieu le mardi 6 septembre à 14 h à la salle conviviale de la Résidence Louise Michel

Renseignements au C.C.A.S. Mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h ou au 03 44 74 32 90.

Ronde de l'Oise

Vendredi 10 juin 2016

A partir de 10h, sur la place du 19 mars, départ de la seconde étape de la Ronde de l'Oise : **Villers-Saint-Paul — La Croix-Saint-Ouen.**

Restriction de circulation de 7h à 16h :

rue Albert Thomas, rue Jean Jaurès, rue du Général Leclerc, rue Aristide Briand (partie comprise entre la rue A. Thomas et Rieux), la circulation s'effectuera dans le sens Villers-Saint-Paul-Rieux.

Stationnement interdit du jeudi 9 juin à 18h jusqu'au vendredi à 16h :

rue A. Thomas (entre l'avenue des Pommiers et la rue Aristide Briand), rue A. Briand et Cavée des Renards le long de la chaussée.

Les véhicules en infraction seront enlevés et mis en fourrière. Ces mesures n'ont pour but que de garantir la sécurité de tous.

Repas à domicile

Si vous êtes âgé(e) de 65 ans et plus ou en situation de handicap ou dans l'impossibilité de préparer vos repas ou de faire vos courses (temporairement après une hospitalisation, par exemple), le C.C.A.S. vous propose un service de portage de repas à domicile.

Des repas complets et équilibrés sont servis toute l'année.

Le service fonctionne du lundi au vendredi et les repas du week-end sont livrés le vendredi.

Tarif de 1 à 7,50 euros en fonction de vos revenus.

Inscription et renseignements au C.C.A.S.

Mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h ou au 03 44 74 32 90.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la salle Prévert

le 20 juin à 18h30.

Il se réunit au moins une fois par trimestre. Ses séances sont ouvertes au public.